

Commentaires :

Maquette adoptée en CFVU le 1er juillet 2024

Reconduite à l'identique le 30 juin 2025

[illegible]

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme

Mention Licence

Mention Licence pro

Mention Master

Mention Spécifique

Parcours type :

UFR SANTE

0

0

Biologie-santé.

0

Sciences chirurgicales - Parcours Neurosciences

			Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal							Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues				Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues						Epreuve terminale/Examen		
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuv es	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuv es	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	UE Bases fondamentales de la recherche	100			1								100		100		
S3	UE	UE Thérapie cellulaire					100							100		100		
S3	UE	UE Santé et environnement numérique					100							100		100		
S3	UE	UE Electrophysiologie et douleur					100							100		100		
S3	UE	UE Présentation du projet de stage						100							100	100		
S4	UE	UE Mouvements anormaux. Interface homme/machine en neurochirurgie					100							100		100		
S4	UE	Stage en laboratoire (Mémoire)					100							100		100		
S4	UE	Stage en laboratoire (Soutenance)						100							100		100	

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L’ASSIDUITE (nombre d’absences autorisées...) :

Commentaires :
Pas de contrôle

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

Le redoublement n'est pas autorisé de manière systématique.
Les demandes de redoublement sont examinées au cas par cas par le jury de fin d'année, et font l'objet d'une décision collégiale.

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	6	
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les semestres et les UE		
Modalités de ventilation des usagers d'un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)			

4. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
Entre novembre et fin octobre	12	27	

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	sans objet	
Module de préparation à l'insertion professionnelle	non	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)	sans objet	